Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

quartiers2030

PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS
Liberté
Égalité
Fraternité

Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030" :

Convention d'application communale

Calonne Ricouart

Commune de Calonne-Ricouart

Table des matières

Préambule **3**

Edito de la commune **4**

Portrait du quartier des « Cités 5, de Marles et du Rond-Point » **5**

Cartographie 5

Portrait statistique 6

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier 6

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer 6

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier 6

Les objectifs poursuivis sur le quartier 7

Projet du quartier des « Cités 6 et 30 » **9**

Cartographie 9

Portrait statistique 10

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier 10

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer 10

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier 10

Les objectifs poursuivis sur le quartier 11

Projet du quartier du « Village » **13**

Cartographie 13

Portrait statistique 14

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier 14

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer 14

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier 14

Les objectifs poursuivis sur le quartier 15

Organisation et pilotage local **17**

Modalités de pilotage communal 17

Modalités d'animation du partenariat 17

Modalités d'animation citoyenne 17

Les signataires **19**

Préambule

Sur la CABBALR, **25 quartiers présentent des fragilités socio-économiques plus élevées que le reste du territoire.** 16 quartiers denses et présentant un taux de pauvreté important, répartis sur 19 communes, ont été définis par l'Etat comme **"quartiers prioritaires pour la politique de la ville**" (QPV) et 9 territoires vulnérables, plus petits et moins denses mais présentant aussi des fragilités plurielles, ont été définis comme **"quartiers d'intérêt communautaire"** (QIC) par la CABBALR.

La **politique de la ville** vise à réduire cet écart de revenu entre les quartiers prioritaires, et à améliorer le quotidien des habitants en mobilisant un ensemble de partenaires : l'État, les Collectivités (CABBALR, Villes, Département et Région), les acteurs des quartiers (bailleurs sociaux, associations, conseils citoyens, habitants) et les entreprises. Le principe de solidarité communautaire porté collectivement par les communes membres de la CABBALR tend également à améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers d'intérêt communautaire.

Le **Contrat de ville "Engagements Quartiers 2030"** est l'espace commun à tous ces partenaires pour construire des solutions et des projets ensemble, activer des partenariats au bénéfice des habitants de ces quartiers populaires. Il définit pour 6 ans (2024-2030) les priorités, les objectifs communs et les engagements de chaque partenaire signataire, selon ses compétences et ses missions.

La **convention-cadre** du contrat de ville, co-construite et concertée avec les communes, partenaires, porteurs de projets et habitants du territoire, est le document qui définit les objectifs de la politique de la ville pour l'ensemble des quartiers de la CABBALR et l'organisation mise en place à l'échelle de l'agglomération pour atteindre ces objectifs.

La présente **Convention d'application communale** du contrat de ville s'applique uniquement à la commune et vise à présenter de manière précise et spécifique :

- Les quartiers concernés par la politique de la ville sur la commune
- Les objectifs spécifiques que souhaitent se fixer la commune et ses partenaires locaux pour répondre aux enjeux du quartier
- Les ressources dédiées à la politique de la ville sur la commune, et les modalités de pilotage communal du contrat de ville

Edito de la commune

Calonne Ricouart, commune de 5500 habitants organisé en 4 quartiers. Elle compte 2 quartiers prioritaires politique ville et 1 quartier classé « territoire vulnérable » donc reconnu d'intérêt communautaire.

La commune tend, par une multitude d'actions et projets partenariaux autour de l'insertion, de la prévention, de l'éducation et de la lutte contre les discriminations mais aussi par une volonté d'amélioration du cadre de vie à réduire les inégalités.

Par la création du centre social communal « La Maison Bleue », agréé par la Caisse d'Allocations Familiales, l'émancipation et la citoyenneté sont deux axes développés de façon régulière avec les habitants.

Les niveaux de participation sont divers (information, écoute, recueil, implication) mais nous souhaitons que chacun puisse avoir l'opportunité de s'impliquer dans la cité et puisse reprendre sa vie en main pour en être pleinement acteur.

La politique ville, par la mise en place de moyens spécifiques, doit être présente pour ces habitants défavorisés et doit permettre un accompagnement humain individualisé.

Les faits sociétaux montrent malheureusement que les valeurs humaines ne sont plus forcément au cœur des préoccupations. Les statistiques de la commune présentent une situation de fragilité très sérieuse. Des incivilités en nombre croissant comme les trafics de stupéfiants contribuent au développement d'un sentiment d'insécurité.

L'émancipation de chacun représente un des leviers le plus efficace pour juguler la situation car il est le pré-requis essentiel à la confiance en soi, la capacité à entreprendre, la mobilité, l'engagement....

La présente convention d'application, sans pouvoir être exhaustive, a tous ces niveaux d'intervention.

Portrait du quartier des « Cités 5, de Marles et du Rond-Point »

Statut : **Quartier prioritaire de la politique de la ville**

Code quartier : **QP 06 20 05**

Communes concernées : **Auchel, Calonne-Ricouart, Marles-les-Mines**

Cartographie

(périmètre 2024-2030)

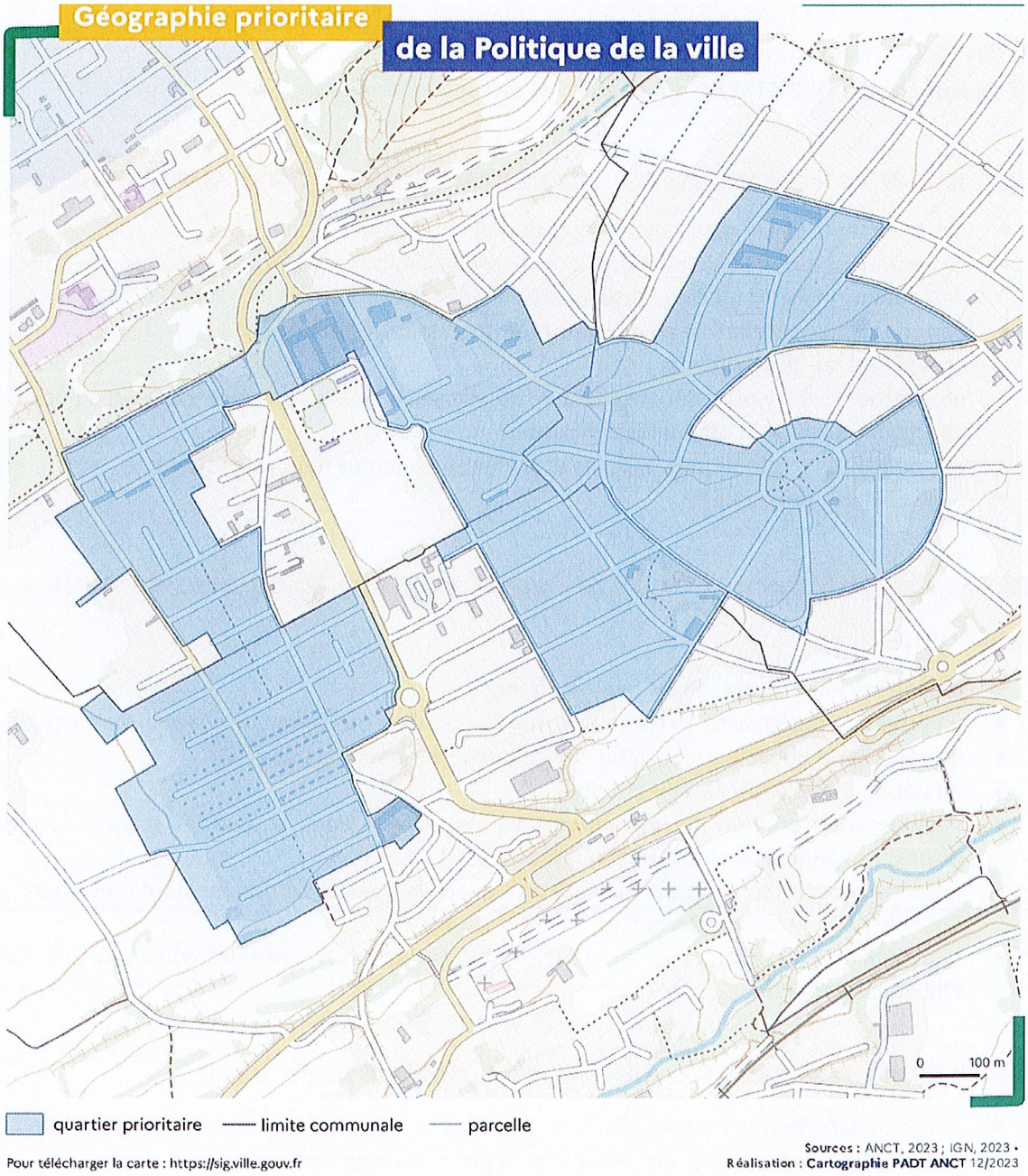

Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ **2 700 habitants** (+500 par rapport à 2015).
Surface : **52 hectares**.
Taux de pauvreté : 40,2 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).
Part des - de 25 ans : 33 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).
Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **79,9** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).
Taux d'emploi des 15-64 ans : 40,4% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 43,4% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).
Part du parc social : 84,2% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- des logements vieillissants, énergivores et mal entretenus
- un sentiment d'oubli ou d'abandon de la part des habitants (espaces à l'abandon et donc non entretenus, maisons murées, absence de parc de jeux...)
- des équipements collectifs en mauvais état (city stade, salle Polonia...)
- un repli sur soi des habitants
- un quartier divisé (route départementale qui divise en deux ce quartier recensait à l'échelle intercommunale – 3 communes différentes)
- des difficultés économiques, sociales et scolaires évidentes qui s'accentuent
- une mobilité compliquée

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- une opération d'ERBM pour l'habitat annoncée
- un projet de design actif en cours au cœur du quartier sous forme de chantier participatif
- la création de nouvelles associations impliquant des habitants des QPV
- un début d implication des habitants
- l'implantation du club de prévention « La vie active » dans le quartier grâce à la mise à disposition d'un local en cœur de quartier
- la présence de commerces et de salles de quartier (rue de Verdun, école de musique, salle Thèrèse Boulogne, salle Barbusse)
- la dynamique du centre social « La Maison bleue » et la présence des éducateurs de rue du club de prévention

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- l'accompagnement au renouvellement urbain et au respect du cadre et de la qualité de vie : accompagnement, pédagogie, lien social et présence humaine
- la requalification de certains espaces publics : salle Polonia, salle Thérèse Boulogne
- la lutte contre les discriminations et les violences intrafamiliales
- le vivre ensemble
- le soutien parental

Les objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale		**Objectifs opérationnels pour le quartier**
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	Accompagner les familles dans leur parcours de soin. Les soutenir et les accompagner face au problème de la désertification médicale
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	Promouvoir les services possibles via le Conseiller Numérique France Services présent sur les QPV
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	Valoriser les compétences et savoir faire féminin pour casser les stéréotypes.

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS		
Objectifs de la stratégie intercommunale		**Objectifs opérationnels pour le quartier**
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	Affirmer la place, le rôle et le travail réalisé par le Programme de Réussite Educative
	Développer l'accompagnement à la parentalité et conforter les parents dans leur rôle éducatif	Réfléchir à une ouverture de crèche collective pour les 0-3 ans
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	Travailler collectivement à l'écriture et la mise en place d'un projet éducatif de territoire
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Requalifier et restaurer certaines infrastructures collectives
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	Travailler la mobilité psychologique et géographique
	Lever les freins à la mobilité	Déployer différentes stratégies pour inciter aux déplacements non carbonés

	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	Proposer des projets inter-partenariaux. Favoriser les visites sur site et les rencontres personnelles. Être un interlocuteur de proximité pour les habitants des QPV
	Faciliter le dialogue entre habitants et institutions	Utiliser des méthodes d'éducation populaire pour recueillir la parole et les envies des habitants

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS		
Objectifs de la stratégie intercommunale		**Objectifs opérationnels pour le quartier**
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Accompagner le renouvellement urbain et la transition écologique des quartiers	Prendre en compte l'avis, les besoins et l'état d'esprit des habitants. (ERBM) Les associer aux projets et aux transformations
	Accompagner le renouvellement de l'offre de logements publics et privés	Faire le lien entre les habitants et le bailleur social
	Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie	Démontrer la nécessité et l'intérêt de se questionner et d'agir pour le climat Impulser une démarche d'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	Maintenir le travail en relation étroite avec le Club de prévention présent dans le quartier

Projet du quartier des « Cités 6 et 30 »

Statut : **Quartier prioritaire de la politique de la ville**
Code quartier : **QP 06 20 14**
Communes concernées : **Calonne-Ricouart, Divion**

Cartographie

(périmètre 2024-2030)

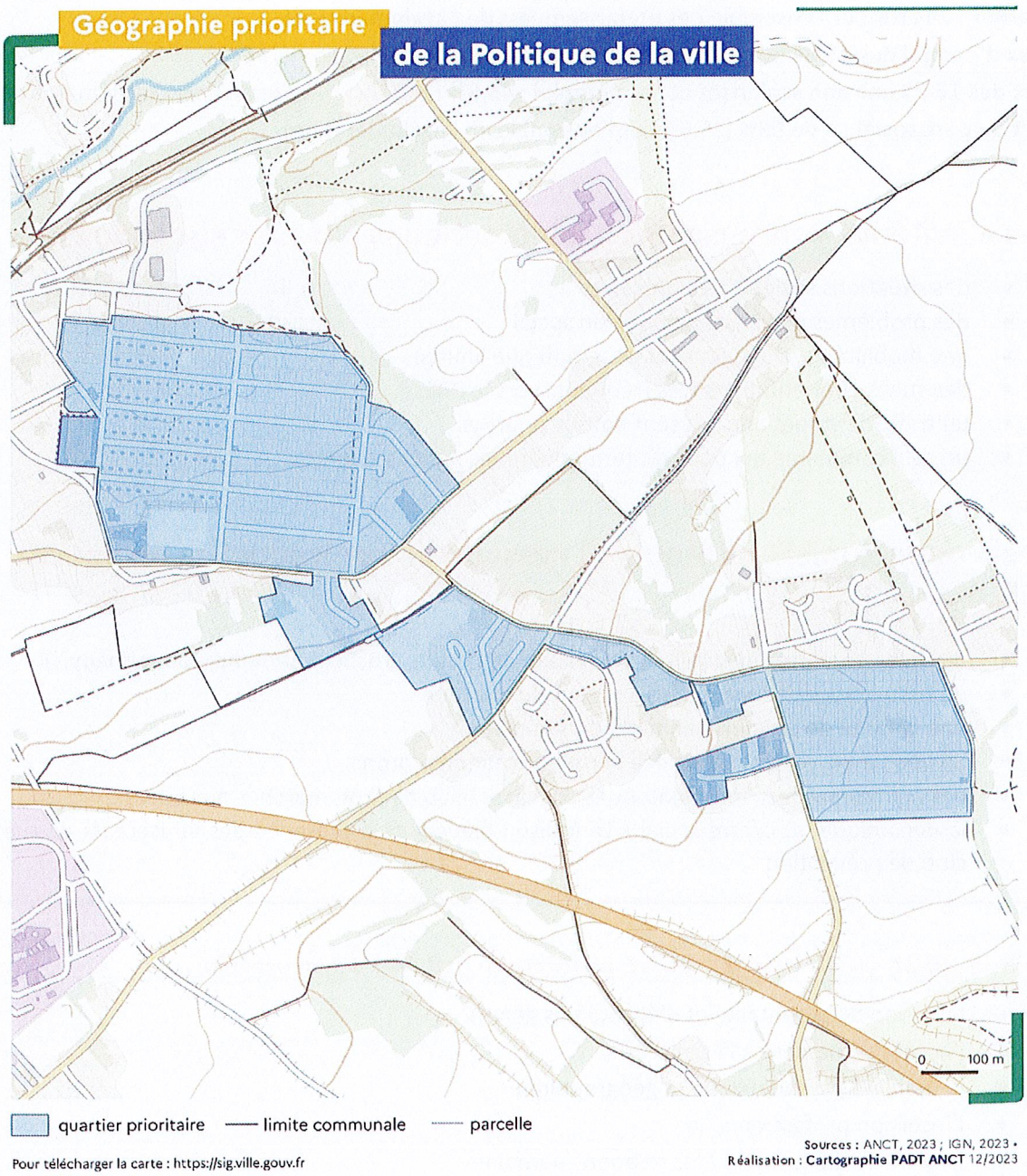

Portrait statistique

(données sigville 2022 basées sur l'ancien périmètre)

Population : environ **1 800 habitants** (stable depuis 2015).
Surface : **36 hectares**.

Taux de pauvreté : 50,9 % (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).
Part des - de 25 ans : 40,1 % (31% sur l'ensemble de l'agglomération).
Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **79** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).
Taux d'emploi des 15-64 ans : 38,1% (58,8% sur l'ensemble de l'agglomération).
Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi : 49,8% (23,5% sur l'ensemble de l'agglomération).
Part du parc social : + de 95% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- des situations sociales très précaires
- des problèmes de voisinage / de lien social
- une mobilité psychologique et géographique limitée
- des suivis et orientations très fréquents vers le PRE
- un trafic de stupéfiants présent dans le quartier
- un seul commerce qui pourrait fermer dans les années à venir

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- des infrastructures de qualité (rénovation de l'école, crèche, bâtiments communaux...)
- un tissu associatif conséquent au cœur du quartier
- une volonté de certains habitants de s'impliquer
- un lieu de vie central : la coulée verte au cœur des corons
- des animations festives maintenues : ducasse, club de foot, marchés aux puces...
- la dynamique du centre social « La Maison bleue » et la présence des éducateurs de rue du club de prévention

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- la notion de parentalité et d'égalité des genres
- l'accompagnement à la scolarité
- la mobilité psychologique et géographique
- l'insertion professionnelle
- le bien vivre ensemble / les relations humaines

Les objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale		**Objectifs opérationnels pour le quartier**
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	Accompagner les familles dans leur parcours de soin. Les soutenir et les accompagner face au problème de la désertification médicale
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	Promouvoir les services possibles via le Conseiller numérique France Services présent sur les QPV
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Renforcer la prévention et l'accès aux soins, en particulier en matière de santé mentale et de conduites addictives	Renforcer les actions de prévention dès le plus jeune âge. Accentuer la présence humaine et le lien de confiance avec les référents communaux.
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femme homme	Travailler sur les représentations et les schémas familiaux qui se reproduisent de génération en génération

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS		
Objectifs de la stratégie intercommunale		**Objectifs opérationnels pour le quartier**
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Assurer la réussite éducative des enfants et des jeunes au travers de la scolarité, de l'ouverture culturelle, du bien-être et des compétences psycho-sociales	Affirmer la place, le rôle et le travail réalisé par le Programme de Réussite Educative
	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	Travailler collectivement à l'écriture et la mise en place d'un projet éducatif de territoire

Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	Requalifier et restaurer certaines infrastructures collectives
	Encourager la participation citoyenne et soutenir les initiatives	Valoriser et reconnaître l'Homme / l'individu et lui offrir une place dans son quartier
	Renforcer l'accompagnement éducatif et social des jeunes dans leur accès à l'autonomie	Permettre aux jeunes d'obtenir une première expérience professionnelle
	Lever les freins à la mobilité	Déployer différentes stratégies pour inciter aux déplacements non carbonés
	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	Proposer des projets inter-partenariaux. Favoriser les visites sur site et les rencontres personnelles. Etre un interlocuteur de proximité pour les habitants des QPV
	Structurer et accompagner les projets et la vie associative	Accompagner les collectifs d'habitants ET les initiatives individuelles

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS		
Objectifs de la stratégie intercommunale		**Objectifs opérationnels pour le quartier**
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique		
	Développer l'offre de mobilité douce	Travailler de concert avec le schéma vélo de l'agglomération
	Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie	Démontrer la nécessité et l'intérêt de se questionner et d'agir pour le climat Impulser une démarche d'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)
Renforcer l'animation de proximité et la présence humaine au sein des quartiers	Développer la présence de proximité et la prévention auprès des jeunes	Maintenir le travail en relation étroite avec le Club de prévention présent dans le quartier

Projet du quartier du « Village »

Statut : **Quartier d'intérêt communautaire – territoire vulnérable**
Commune concernée : **Calonne-Ricouart**

Cartographie

(périmètre 2024-2030)

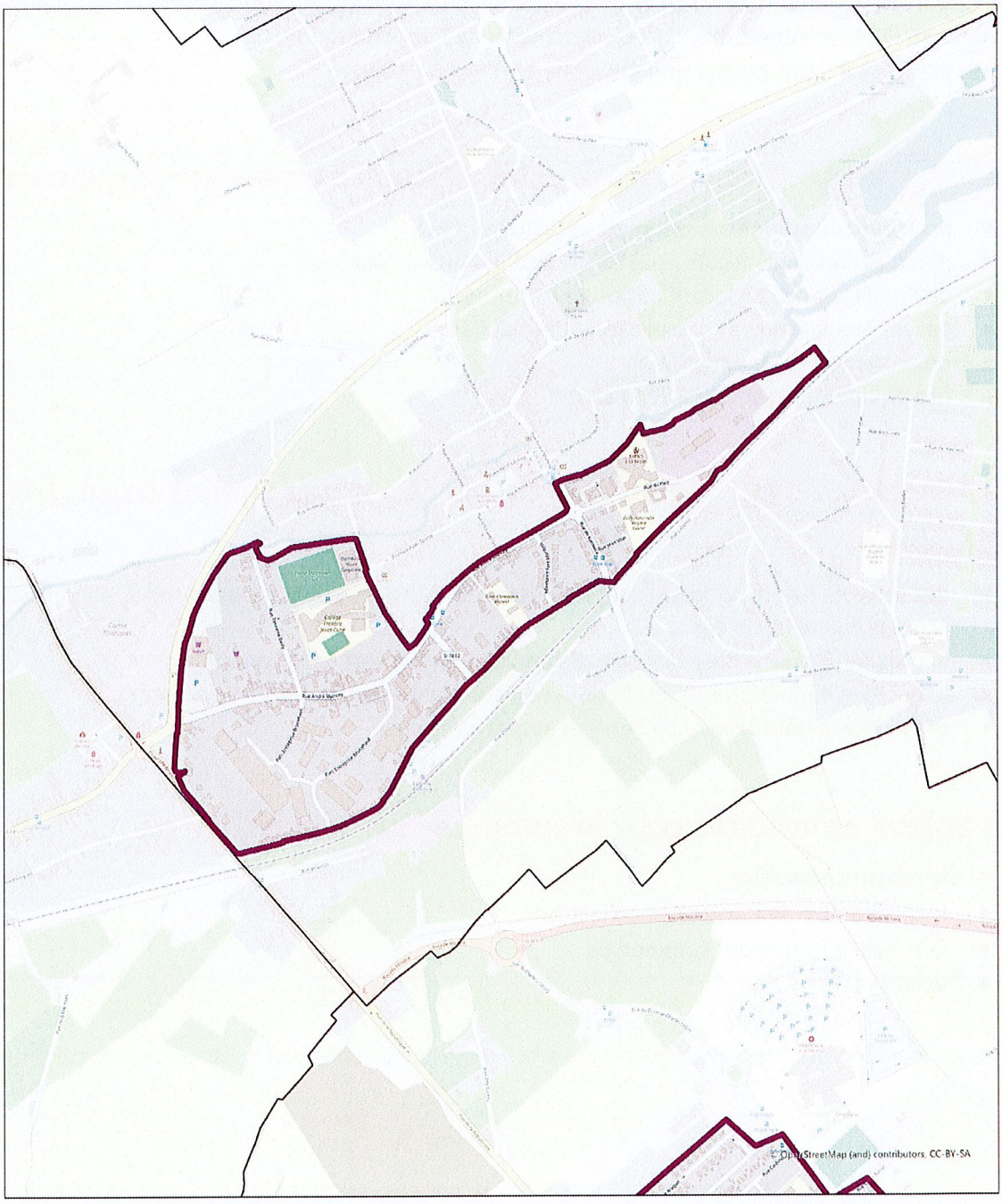

Communauté d'Agglomération
Béthune-Bruay
Artois Lys Romane

0 95 190 380 Mètres

Source : INSEE carroyage FILOSOFI 2019 - Réalisation Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay, Artois Lys Romane -Pôle SIG - Février 2024

Portrait statistique

(données 2024 de la Préfecture du Pas-de-Calais)

Population : environ **700 habitants**.
Taux de pauvreté : 24% (18,8% sur l'ensemble de l'agglomération).
Part des familles monoparentales : 13% (16,2% sur l'ensemble de l'agglomération).
Indice de positionnement social (IPS) des établissements scolaires où sont scolarisés les enfants du quartier : **86** (104 sur l'ensemble des établissements de l'agglomération).
Part du parc social : 20% (25,6% sur l'ensemble de l'agglomération).

Les « irritants » : principales problématiques à traiter sur le quartier

- problème de stationnement et de sécurité routière
- peu d'événements festifs / pas de vie ni d'identité de quartier
- de l'habitat privé en locatif pas ou peu entretenu
- pas de mobilisation et d'implication des habitants
- des commerces en déperdition
- des équipements sportifs vieillissants

Les « opportunités » : atouts et ressources sur lesquelles on pourra s'appuyer

- des services de proximité présents : commerces, services publics, centre social, commissariat, école primaire et collège...
- la proximité avec la base de loisirs Calonnix (poumon vert de la commune)
- le passage d'itinéraires et des initiatives incitant aux déplacements doux
- BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) et gare présents

Les enjeux prioritaires pour la commune sur le quartier

- la réussite éducative
- la qualité des infrastructures collectives
- la redynamisation des commerces
- le lien social

Les objectifs poursuivis sur le quartier

ENJEU 1 : DES QUARTIERS ATTENTIFS AUX HABITANTS DES PLUS FRAGILES		
Objectifs de la stratégie intercommunale		**Objectifs opérationnels pour le quartier**
Faciliter l'accès aux droits, aux soins et aux services	Faciliter l'accès aux soins aux ressources de première nécessité	• Accompagner les familles dans leur parcours de soin. • Les soutenir et les accompagner face au problème de la désertification médicale
	Accompagner les habitants dans les démarches administratives et numériques	• Faire du lien avec la Maison France Services implantée dans le quartier
Rendre les habitants acteurs de leur santé physique et mentale	Garantir à tous l'accès à une alimentation saine et suffisante et sensibiliser aux enjeux de nutrition	• Proposer des animations ou ateliers collectifs sur l'importance d'une alimentation saine, équilibrée à coût optimisé.
Prévenir les violences, accompagner les victimes	Lutter contre le harcèlement scolaire	• Poursuivre la dynamique partenarial avec le collège, le club de prévention, le centre social et le monde associatif.

ENJEU 2 : DES QUARTIERS D'ÉMANCIPATION POUR TOUS		
Objectifs de la stratégie intercommunale		**Objectifs opérationnels pour le quartier**
Soutenir la réussite éducative en coopération avec les familles et les acteurs éducatifs	Favoriser le dialogue et les continuités éducatives entre familles, établissements scolaires et acteurs de proximité	• Travailler collectivement à l'écriture et la mise en place d'un projet éducatif de territoire
Accompagner l'accès à l'autonomie et à l'emploi des habitants des quartiers	Favoriser l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs	• Requalifier et restaurer certaines infrastructures collectives
	Lever les freins à la mobilité	• Déployer différentes stratégies pour inciter aux déplacements non carbonés
	Mettre en lien les acteurs économiques, sociaux et les structures d'insertion du territoire	• Proposer des projets inter-partenariaux. • Favoriser les visites sur site et les rencontres personnelles. • Être un interlocuteur de proximité pour les habitants des QPV
	Valoriser les compétences des habitants	• Travailler l'intergénérationnel

ENJEU 3 : DES QUARTIERS À L'ÉPREUVE DES TRANSITIONS		
Objectifs de la stratégie intercommunale		**Objectifs opérationnels pour le quartier**
Poursuivre les opérations de rénovation urbaine en y intégrant les enjeux de transition écologique	Développer l'offre de mobilité douce	• Travailler de concert avec le schéma vélo de l'agglomération
	Sensibiliser les habitants à l'écocitoyenneté, la maîtrise budgétaire et la gestion de l'énergie	• Démontrer la nécessité et l'intérêt de se questionner et d'agir pour le climat • Impulser une démarche d'Economie de la Fonctionnalité et de la Coopération (EFC)

Organisation et pilotage local

Modalités de pilotage communal

Le COPIL : une fois par an / avec l'ensemble des acteurs

La commune a fait le choix, depuis 2 ans, de mutualiser les différents comités de pilotage afin de rassembler partenaires institutionnels, élus, techniciens, associations et habitants sur une seule et même réunion.

Cette réunion se fera en présence du représentant de l'état et du représentant de l'agglomération assurant le copilotage du contrat de ville « engagements quartiers 2030 » à l'échelle intercommunale. La commune pourra ainsi présenter sa politique sociale dans sa globalité.

Ce moment convivial permettra une rencontre des différents acteurs qui ne sont pas forcément habitués à se côtoyer.

Des méthodes issues de l'éducation populaire seront mises en place pour permettre un échange, des dialogues et pour que chacun puisse s'y retrouver.

En complément de cette réunion annuelle, d'autres temps d'échanges thématiques peuvent être organisés avec un ciblage des partenaires ou intervenants selon les sujets.

Au niveau organisationnel, l'élu de référence sera le maire et pour le volet technique, le responsable du pôle citoyenneté et solidarité.

Modalités d'animation du partenariat

Les COTEC : Mensuel / avec les techniciens de terrain qui mettent en œuvre les projets

Le partenariat est une réelle richesse qui se construit et s'entretient au quotidien.

Des temps mensuels de rencontres entre le Centre Social, l'Espace de Vie Sociale de Cirqu'en cavale, le PRE, le club de prévention s'organisent. Une opportunité pour évoquer et coordonner les différents projets mais également pour une cohérence d'intervention sur le terrain.

Les COTHEM : bi menstruel / avec les partenaires relatifs à la thématique retenue

Les partenaires plus institutionnels comme le département, la CAF, la région, la mission locale, le PLIE, l'éducation nationale... sont eux sollicités en fonction des actions et projets.

L'intérêt de mettre en synergie nos forces, expertises et compétences ayant déjà fait ses preuves à plusieurs reprises, nous savons pouvoir compter sur les uns et les autres en temps voulu.

Notre intérêt est le même : accompagner et tendre vers l'autonomie les différents habitants des quartiers prioritaires.

Modalités d'animation citoyenne

Le centre social « La Maison Bleue » est très présent dans les quartiers concernés. Des temps d'échanges conviviaux sur place sont organisés et permettent des échanges réguliers et donc un recueil des ressentis des habitants et de leurs envies ou besoins.

Des collectifs d'habitants sur les deux QPV viennent de se créer et permettent d'avoir des interlocuteurs de proximité qui sont relais d'informations auprès des autres habitants et qui dynamisent le quartier.

Des « réunions au coin de la rue » permettent également « d'aller vers » au cœur des quartiers avec une tonnelle et quelques affichages pour évoquer les sujets d'actualité et recueillir l'avis des habitants sur des sujets qui les concernent directement : sécurité routière, aménagement urbain, éclairage public….

En complément, le service démocratie participative du centre social propose **des temps de formations et d'accompagnement** sur la notion d'engagement et le monde associatif.

Enfin, la présence de **deux éducateurs de rue** sur ces quartiers permet de dresser un portrait vrai et juste de la réalité des habitants suite au travail de fond réalisé depuis 3 ans.

Les signataires

Les signataires conviennent de poursuivre et de renforcer leur partenariat conformément aux principes définis dans le document-cadre du Contrat de Ville et dans la présente convention d'application communale.

Ils s'engagent à réaliser d'ici le 31 décembre 2030 les actions mettant en œuvre ces principes et objectifs, à mobiliser les moyens nécessaires et à en assurer le suivi, l'évaluation et à y apporter les adaptations utiles.

Fait à MARLES les MINES

Le 09 JUIL. 2024

Calonne Ricouart	Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane	PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS Liberté Égalité Fraternité
Ludovic IDZIAK, Maire de Calonne-Ricouart	**Olivier GACQUERRE,** Président de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay-Artois Lys Romane	**Jacques BILLANT,** Préfet du Pas-de-Calais